

Pays de la Loire, Loire-Atlantique
La Baule-Escoublac

Phare de la Banche (Établissement de signalisation maritime n° 851/000)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA44000948
Date de l'enquête initiale : 2001
Date(s) de rédaction : 2003
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale inventaire des phares
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PA44000049

Désignation

Dénomination : phare
Parties constituantes non étudiées : abri, passerelle, jetée

Compléments de localisation

œuvre située en partie sur la commune Saint-Nazaire
Milieu d'implantation :
Réseau hydrographique : à l'ouest de l'embouchure de la Loire Loire
Références cadastrales :

Historique

A 80 m dans le Sud-Est de l'ancienne tourelle en maçonnerie du banc du Turc érigée en 1825. Le plateau possède une superficie d'environ 4 hectares qui n'émerge que de quelques décimètres dans les plus basses mers. Le phare est construit de 1862 à 1865 selon la DM d'autorisation du 2 janvier 1862 ; dépenses autorisées : 339 235F/or et utilisés : 374 280F/or. La construction demanda, vu la grande distance qui séparait le chantier du port le plus proche du Pouligen (24 km) ou de Saint Nazaire (24 km) , l'utilisation d'une flottille composée de deux gabares de 40 et 50 tonneaux de jauge, d'un sloop à vapeur de 10 chevaux, et de trois grands canots dont un spécialement pour le sauvetage. Le seul point d'abordage était dans le Nord. Le phare devait pourtant être établi à plus de 95 m, dans la partie Sud du plateau à l'endroit où la roche semblait la plus solide. Le transport des pierres demanda la construction d'une digue de 100 m de longueur, d'une hauteur de 0, 50 m au dessus des hautes mers, destinée à recevoir une voie ferrée munie de wagonnets. La roche fut sondée puis renforcée à l'aide de ciment Portland et de batardeaux jusqu'à plus de 2 mètres de profondeur. Les fondations de la tour furent terminés en mai 1862 soit deux mois après les premiers sondages. Le phare, au vu de la mauvaise qualité de son support, fut réduit de hauteur à 26, 50 m et l'assise renforcée. Le plan focal de l'appareil se trouvait à 21, 25 m. La tour possède comme ses jumelles réparties sur le littoral français : une citerne, un vestibule, deux chambres de gardiens et la chambre de service. La porte d'entrée est à deux mètres au dessus des hautes mers. La pierre du fût est en granit dur de Lavau et le couronnement en granit de la carrière de la Conderie près de Nantes. Une DM du premier avril 1893 prescrit de peindre des bandes noires et blanches sur le fût pour différencier le phare de ceux du Four et du Grand-Charpentier. Le peinturage est effectué entre le 26 mars et le premier avril 1893.

- 01 août 1907 : installation d'une sirène
- 20 août 1935 : incendie dans la lanterne. L'appareil est très abîmé et remplacé.
- août 1944 : Enlèvement de l'optique et transfert au Croisic.
- juillet 1945 : rallumage du feu.

Dès le 31 août 1949 le directeur du Services phares, Pétry, demande d'étudier la possibilité de fixer un aérogénérateur de faible puissance au sommet de la tour afin d'assurer la charge de la batterie d'accumulateurs destinés à alimenter le poste émetteur-récepteur mais le sommet très encombré de la tour par la sirène et les réservoirs d'air comprimé ne le permet pas. Les premiers essais du genre en France seront tentés sur le phare du Grand-Charpentier.

- 25 septembre 1986 : suppression du signal sonore

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle ()

Dates : 1861 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Chatoney (ingénieur, attribution par source), Leferme (ingénieur, attribution par source)

Description

- Description architecturale :

Hauteur au dessus de la mer : 22,35 m. Taille générale : 30,30 m. Hauteur de la focale : 26,50 m. *Description* : Tour légèrement tronconique en maçonnerie lisse avec empattement en fût de chêne en maçonnerie de pierres apparentes et surmontée d'une lanterne. La tour se termine par une succession de moulures portant une balustrade à dés en pierre de taille. Au pied, jetée d'accès longue de 107 m.

- Description technique :

1ère optique : 15 août 1865 : feu fixe rouge de 3e ordre focale 0,50 m. Autres optiques : 04 mai 1896 : feu à 3 occultations toutes les 18 secondes, secteurs blanc et rouge. Optique de focale 0,50 m.

01 septembre 1930 : feu à éclats groupés (2+1) toutes les 15 secondes à secteurs blanc et rouge. Optique de focale 0,50 m à 6 panneaux au 1/6. Cuve à mercure : 1930. Combustibles : Huile végétale : 1865. Huile minérale : vers 1875. Vapeur pétrole : 1905. Électrification : 1986. Automatisation : 1986.

- Etat actuel : Tour tronconique. Hauteur 30,3 m à embase en fût de chêne en maçonnerie de pierres lisses. Abri technique sur la passerelle. Aérogénérateur. A l'intérieur au 1er : magasin, 2e : cuisine puis 2 étages de chambres boisées. Lanterne ancienne de Ø 2,80 m à volutes et lions Montants pour vitrage plans transformés en vitrage cylindrique sur un niveau. Cuve à mercure BBT de type "Pissotière" inutilisée servant de support à l'optique d'horizon de 0,50 m de focale à 360°. Lampe halo 180W à changeur de 6 lampes sur l'ancien support de feu à pétrole. Feu à 2 éclats en 6 secondes à 2 secteurs blancs et rouges. Portée 15 milles. Boiserie en bon état. Passerelle fortement modifiée par l'installation du support de l'aérogénérateur. L'extérieur est en bon état mais l'intérieur se dégrade.

Eléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : inégal suivant les parties

Statut, intérêt et protection

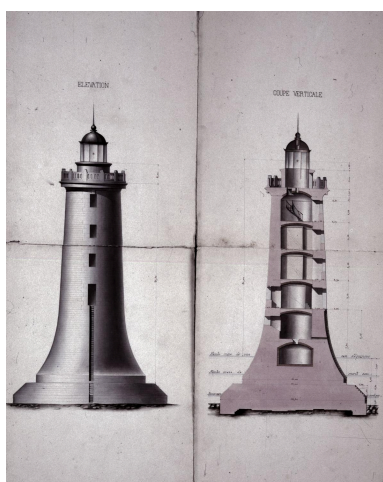
Protections : inscrit MH, 2011/12/02

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Liens web

- <http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/VISITES/phares/phares-frame.htm> : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/VISITES/phares/phares-frame.htm>

Illustrations



Elévation et coupe du
phare de la Banche, 1963.
IVR52_19864400661XA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

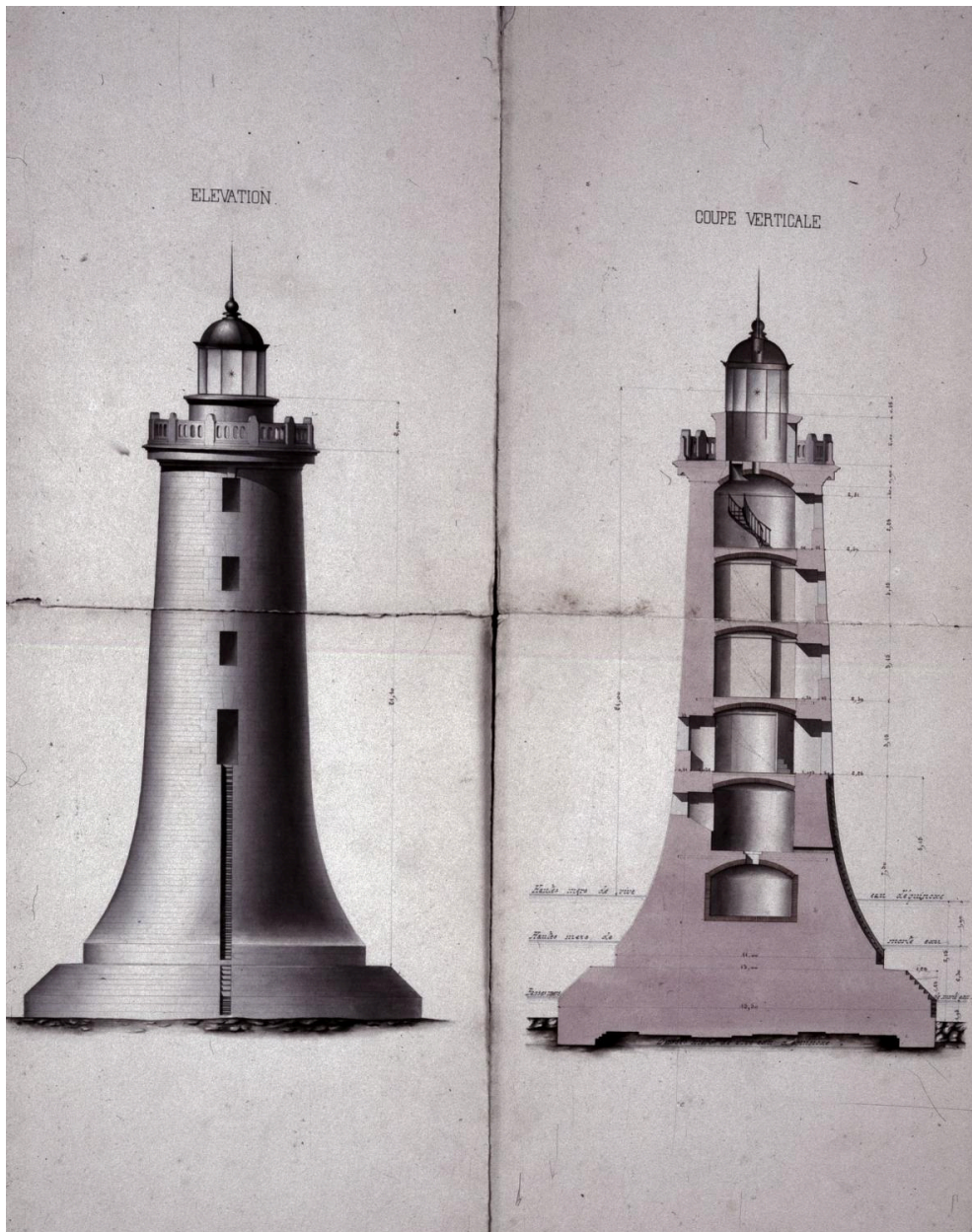
Les ports de la façade atlantique en Pays de la Loire : présentation de l'aire d'étude (IA44009003) Pays de la Loire, Vendée, L'Aiguillon-sur-Mer, Port de la Faute-sur-Mer,

Les établissements de signalisation maritime (IA44009016)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Francis Dreyer, Jean-Christophe Fichou

Copyright(s) : (c) Ministère de l'équipement, Bureau des phares et balises ; (c) Ministère de la culture, Inventaire général



Elévation et coupe du phare de la Banche, 1963.

IVR52_19864400661XA

Date de prise de vue : 1986

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives départementales de Loire-Atlantique
communication libre, reproduction soumise à autorisation